

3eme colloque Paysages et jardins – Les enjeux de l'espace périurbain 6 avril 2012

Communiqué de presse Saint-Fiacre Loire-Baratte

A l'heure où l'étalement urbain est devenu un sujet de société, agriculture urbaine et périurbaine, trames verte et bleue sont une aubaine pour le projet urbain ; elles permettent une interpénétration naturelle et harmonieuse des espaces urbain et périurbain, de la ville et de la nature...

Un peu d'histoire

A la fin du XIXème siècle, la nature a fait son apparition dans les villes avec la création des parcs et jardins. Il s'agit d'une nature très domestiquée qui sert avant tout de lieux de promenade. Dans les 30 glorieuses, les surfaces d'espaces verts n'ont cessé d'augmenter dans les villes. Mais le « béton vert », l'utilisation des produits phytosanitaires et de certaines espèces horticoles n'ont rien de naturel. Avec le mouvement écologiste des années 1990, la gestion différenciée fait son apparition, laissant de plus en plus une place à la flore spontanée.

A l'orée des villes, dans les faubourgs, les activités agricoles se développent sur les meilleures terres et dans une nature sauvage où les naturalistes herborisent... Après la dernière guerre, ces zones, que l'on appelle aujourd'hui périurbaines, commencent d'être maltraitées et banalisées par une urbanisation anarchique et galopante. Le phénomène d'étalement urbain mal maîtrisé depuis la généralisation de l'automobile, dans les années 60, crée des conflits d'usage à la marge des villes et cristallise les tensions. Mais depuis quelques années, nous assistons à la reconquête des espaces périurbains qui conservent encore des potentialités naturelles. Urbanistes, géographes, architectes, sociologues, naturaliste, consom'acteurs... s'accordent sur le fait que les composantes de ces espaces sont nécessaires à la diversité paysagère, à l'équilibre des écosystèmes urbains et au bien-être des citoyens. Les services rendus par la nature et la biodiversité sont divers : agriculture, épuration des eaux, espaces récréatifs... Par exemple, la pollinisation de l'abeille mellifère est estimée, au niveau planétaire, à 153 Milliards d'euros.

Une agriculture urbaine et périurbaine pour la ville durable

800 millions de personnes dépendent de l'agriculture urbaine et périurbaine de part le monde. Il convient de distinguer deux sortes d'agricultures : le jardinage amateur et les exploitations agricoles de proximité. Les potagers familiaux et jardins partagés sont des lieux sociaux d'échange et de culture qui comportent une dimension économique importante. Les exploitations maraîchères, avicoles ou laitières comptent parmi les productions agricoles à haute valeur ajoutée. Les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) connaissent un succès grandissant depuis plus d'une dizaine d'années auprès des « Consom'acteurs » et ses bénéficiaires sont unanimement reconnus.

Mais en France, l'artificialisation des sols et l'urbanisation s'intensifient ; de 54 000 hectares/an de 1982 à 1992, nous sommes passés à 74 000 hectares/an de 2006 à 2008 pour arriver aujourd'hui à 84 000 hectares/an, soit l'équivalent d'un département agricole tous les 4 ans ! Ce rythme dépasse largement la croissance de la population puisque la surface des communes urbaines a été multipliée par 3,4 et la population par 2,2. Le tissu urbain se dilue et mite l'espace agricole. Ce phénomène, non stoppé, risque de mettre notre souveraineté alimentaire en danger d'ici trente à quarante ans.

L'étalement urbain est devenu une préoccupation nationale dont la presse, de nombreuses études et débats se font régulièrement l'écho. Le problème appréhendé dans sa globalité ne stigmatise pas un responsable en particulier. Nous nous trouvons devant une « chaîne d'irresponsabilités » cf. *Eric Hamelin, urbaniste sociologue, auteur de l'ouvrage « La tentation du bitume »*. L'étalement urbain reflète une manière de vivre, non durable, basée sur le tout pétrole.

A l'aube de la société post-carbone, toutes sortes de solutions existent pour protéger le foncier agricole urbain et périurbain. La requalification, au cas par cas, des zones commerciales, celle des parkings, des friches industrielles, la densification de zones urbaines peu valorisées, la réhabilitation des bâtiments existants, la promotion des terroirs... représentent des voies d'économies foncières. Certaines régions urbaines européennes ont créé des périmètres agricoles dans lesquels la spéculation immobilière est découragée ou strictement encadrée. En France, à travers la mise en œuvre des outils de planification (ScoT) et d'urbanisme (PLU intercommunaux) la chose est à prendre au sérieux.

Les trames verte et bleue annoncent le retour de la nature en ville

La création d'espaces verts par esthétisme ou souci hygiéniste est dépassée. La construction de nouveaux liens entre les gestionnaires d'espaces verts et les écologues, qui ont assez récemment découvert la biodiversité urbaine, se fait jour. La ville héberge une nature spontanée à laquelle les citoyens sont sensibilisés. Il s'agit aujourd'hui de minimiser l'impact de la ville sur la biodiversité.

L'effondrement de la biodiversité a plusieurs origines : l'artificialisation des sols et la fragmentation de l'espace, la surexploitation des ressources naturelles, les changements climatiques et l'introduction d'espèces invasives. L'Union européenne a mis en place une nouvelle stratégie pour enrayer la perte de biodiversité et le Grenelle de l'Environnement a placé l'élaboration des trames verte et bleue parmi ses priorités.

Les trames verte et bleue consistent à connecter entre elles les zones de nature afin que la faune et la flore puissent circuler à travers des corridors écologiques, reliés entre eux, à l'extérieur de la ville.

Comprendre comment les espèces colonisent la ville et s'adaptent à l'écosystème urbain est l'un des objectifs de l'écologie urbaine. La ville de Berlin prend en compte le rôle écologique des végétaux utilisés. Nantes s'appuie sur les cours d'eau qui traversent la ville tandis que Bruxelles met en réseau les parcs de la ville. D'autres villes utilisent des espèces de vers de terre pour leurs stations d'épuration. La biodiversité réduit l'intensité des îlots de chaleur tandis que les végétaux réduisent le bruit. Les trames verte et bleue vont permettre une interpénétration naturelle et harmonieuse entre les espaces urbains et périurbains, la ville et la nature. Les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) se concrétisent et la démarche des Trames verte et bleue (TVB) est commencée...

Nevers, le 1^{er} mars 2012
Saint-Fiacre Loire-Baratte,
Brigitte Compain-Murez,
Présidente
www.loire-baratte.com

Communiqué de presse - Conseil Local de Développement Durable de Nevers

C'est avec plaisir que le Conseil Local du Développement Durable de la ville de Nevers a répondu favorablement à la demande de l'association Saint Fiacre de partenariat à ce colloque.

En effet, outre que Saint Fiacre soit membre du CL2D, c'est bien entendu le thème de cette journée qui a retenu toute notre attention : depuis maintenant trois ans le CL2D travaille sur le « Poumon Vert » de la Baratte avec pour objectif de valoriser ce quartier grâce à un projet de développement durable. Or, la Baratte est un quartier à l'est de Nevers, qui est un espace périurbain, terre maraîchère depuis des années et qui a été fortement urbanisé dans les années 70.

Nous avons, dans notre avis rendu à la municipalité en décembre 2010, émis quatre préconisations pour l'élaboration de ce Poumon Vert. Parmi celles-ci, la première est de redonner à la Baratte sa vocation nourricière mais nous avons aussi insisté sur l'importance de la participation des citoyens à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de ce projet.

Ce colloque est donc un outil au service de ces objectifs et nous sommes donc ravis de pouvoir y participer activement.

Nous espérons que cette journée permettra à un maximum de participants de s'informer sur les enjeux de reconquête des zones périurbaines afin de mettre en place de véritables projets de développement durable, notamment autour de l'agriculture péri-urbaine.

Jean-Yves Demortière,
Président du CL2D de Nevers